



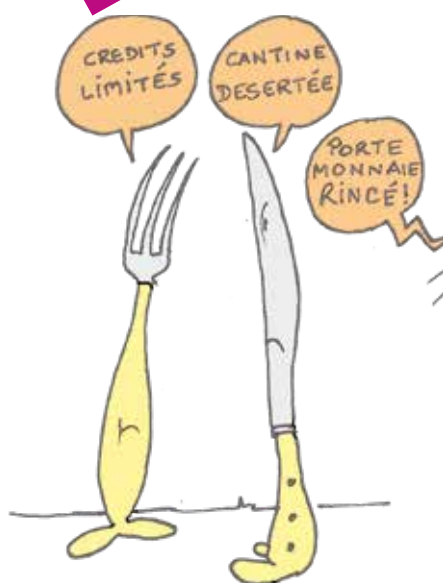
En direct des associations



Bulletin / juillet 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 28 JUIN 2021

LIMINAIRE



L'année 2020 comme l'année 2021 ont été et sont marquées par la pandémie de la COVID. La crise sanitaire sans précédent que nous vivons a eu et a toujours des conséquences sur l'activité d'AGRAPH.

En 2020, les confinements et couvre-feu successifs ont fortement réduit l'activité et ont contraint AGRAPH à organiser d'autres modes de restauration.

Solidaires Finances tient à remercier tous les personnels d'AGRAPH pour leur grande réactivité, leur adaptabilité et leur dynamisme dans ces circonstances exceptionnelles et dans un contexte très difficile. Les personnels d'AGRAPH ont mis tout en oeuvre malgré des conditions de travail dégradées pour satisfaire au mieux les agents du ministère. Cela se retrouve d'ailleurs dans les résultats de l'enquête de satisfaction.

Néanmoins les chiffres et les données présentés par AGRAPH dans les différents groupes de travail ne sont pas significatifs par rapport à une année normale de fonctionnement et au vu des circonstances particulières dans lesquelles les prestations ont été délivrées : la délivrance de paniers repas, pandémie oblige, n'était pas dans les pratiques habituelles de l'AGRAPH.

L'absence des agent.e.s en présentiel lors du premier confinement, puis le télétravail et enfin les mesures très restrictives mises en place dans la restauration, ont privé l'AGRAPH d'une grande partie de ses rationnaires habituels. AGRAPH a cependant su y faire face en proposant des services de substitution de qualité. Nous espérons que la COVID soit bientôt derrière nous afin qu'AGRAPH puisse reprendre son activité normale.

Nous espérons que cette pandémie aura pu faire venir à AGRAPH de nouveaux usagers fréquentant auparavant d'autres structures et qui ont pu découvrir, avec la fermeture de ces dernières, AGRAPH avec satisfaction.

Le télétravail, du moins partiel, semble être désormais passé dans les moeurs. Il doit conduire AGRAPH avec le Secrétariat général, et, en accord avec les organisations syndicales, à mener une réflexion pour proposer une offre de restauration adaptée à cette évolution.

.../...

.../...

Si, par ailleurs, **AGRAP** a bien anticipé l'application de la loi EGalim* qui s'impose à toute la restauration collective, des efforts sont encore nécessaires. **Solidaires Finances** sera vigilante pour que l'application de cette loi ne se traduise pas par des augmentations du prix des repas pour les usagers.

Concernant **la tarification au plat** sur les sites de Daumesnil et Diderot, et, compte tenu des conditions particulières de restauration depuis plus d'un an, **Solidaires Finances** estime qu'**AGRAP** ne peut et ne doit en tirer actuellement aucune conclusion. Nous rappelons ici encore une fois notre opposition à une telle forme de tarification qui n'a pas le caractère social escompté. A ce sujet, **Solidaires Finances** constate avec plaisir que dans l'article 3 des négociations collectives avec le personnel, il a été convenu que les personnels administratifs du siège bénéficient également d'un repas composé d'un plat principal et de deux périphériques ; soit le plateau que nous avons toujours défendu.

Le rapport environnemental fait honneur à **AGRAP** qui reconnaît cependant que la pandémie a eu un effet néfaste sur l'environnement compte tenu de tout le matériel plastique utilisé. Cela étant, **AGRAP** s'engage à supprimer les bouteilles d'eau plastique ce que **Solidaires Finances** a maintes fois appelé de ses vœux.

Solidaires Finances tient à souligner que la gestion des ressources humaines par **AGRAP** est loin d'être exemplaire. Trop d'agents, tant dans les établissements qu'au siège, sont en souffrance du fait du management de certains directeurs et du manque de reconnaissance. Malheureusement, si les conditions de travail sont régulièrement évoquées à chaque réunion, ce sujet se heurte à une fin de non-recevoir systématique, ce que nous déplorons d'autant plus qu'aujourd'hui la situation perdure.

Nous savons que des gérants de restaurant ont quitté **AGRAP** avec des ruptures conventionnelles au motif donné que ces personnes avaient d'autres projets professionnels en vue. En réalité, elles quittent **AGRAP** car les pressions subies sont trop fortes et qu'elles savent qu'elles n'auront aucune difficulté à retrouver un emploi.

En revanche, compte tenu de la situation actuelle dans la restauration en France, **AGRAP** risque dans l'avenir de rencontrer des difficultés à recruter.

Pour notre fédération, **AGRAP** doit continuer d'offrir aux agent.e.s du ministère une prestation de qualité à des tarifs compatibles avec leurs revenus, en ayant, à l'égard de ses personnels, toute la considération et la reconnaissance qu'ils méritent.

Pour terminer, **Solidaires Finances** souhaite remercier l'**AGRAP** pour la tenue de groupes de travail préparatoires à l'Assemblée Générale, qui pour la plupart permettent lors de celle-ci des échanges apaisés et de qualité. Cependant, nous constatons une nouvelle fois avec déplaisir que le groupe de travail « *Bilan social* » s'est tenu dans un climat tendu du fait de l'attitude de la directrice des ressources humaines et de l'absence de réponse à l'ensemble de nos questions. Ceci en présence d'un bilan amputé d'une partie des éléments présentés les années précédentes.

** Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous du 30 octobre 2018 : Interdiction du plastique, repas dit « végétarien », produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire...*